



# « Les aides à l'audiovisuel destinées aux entreprises polynésiennes »

*Jeudi 22 septembre 2022*

# SCCA

## SOUTIEN A LA CREATION AUDIOVISUELLE ET CINEMATOGRAPHIQUE

Références réglementaires :

Loi du Pays n° 2021-20 du 30 avril 2021 portant création d'un soutien à la création cinématographique et audiovisuelle (SCCA)

Arrêté n° 1016 CM du 11 juin 2021 portant application de la loi du pays n°2021-20 du 30 avril 2021 portant création d'un soutien à la création cinématographique et audiovisuelle (SCCA).



## SCCA, pour financer quoi ?

Les œuvres audiovisuelles ou cinématographiques destinées à une diffusion télévisuelle, cinématographique ou sur un SMAD (dans le cadre d'un espace éditorialisé consacré à la diffusion d'œuvres cinématographiques et audiovisuelles)

## SCCA, pour qui ?

Toutes les entreprises immatriculées en PF référencées sous le NAF 5911A ou 5911C

## SCCA, combien ?

L'aide varie entre 300 000 F et 20 000 000 F CFP selon le type d'œuvre et la phase d'avancement dudit projet, et dans la limite de 50% des dépenses locales éligibles

## SCCA, comment ?

- La demande se fait avant que l'œuvre n'ait été achevée et diffusée.
- Les démarches se font via [www.dgen.pf](http://www.dgen.pf) ou [www.mes-démarches.gov.pf](http://www.mes-démarches.gov.pf)

## SCCA, quand ?

- Depuis le 11 juin 2021

**Budget 2022**  
**130 000 000 F CFP**



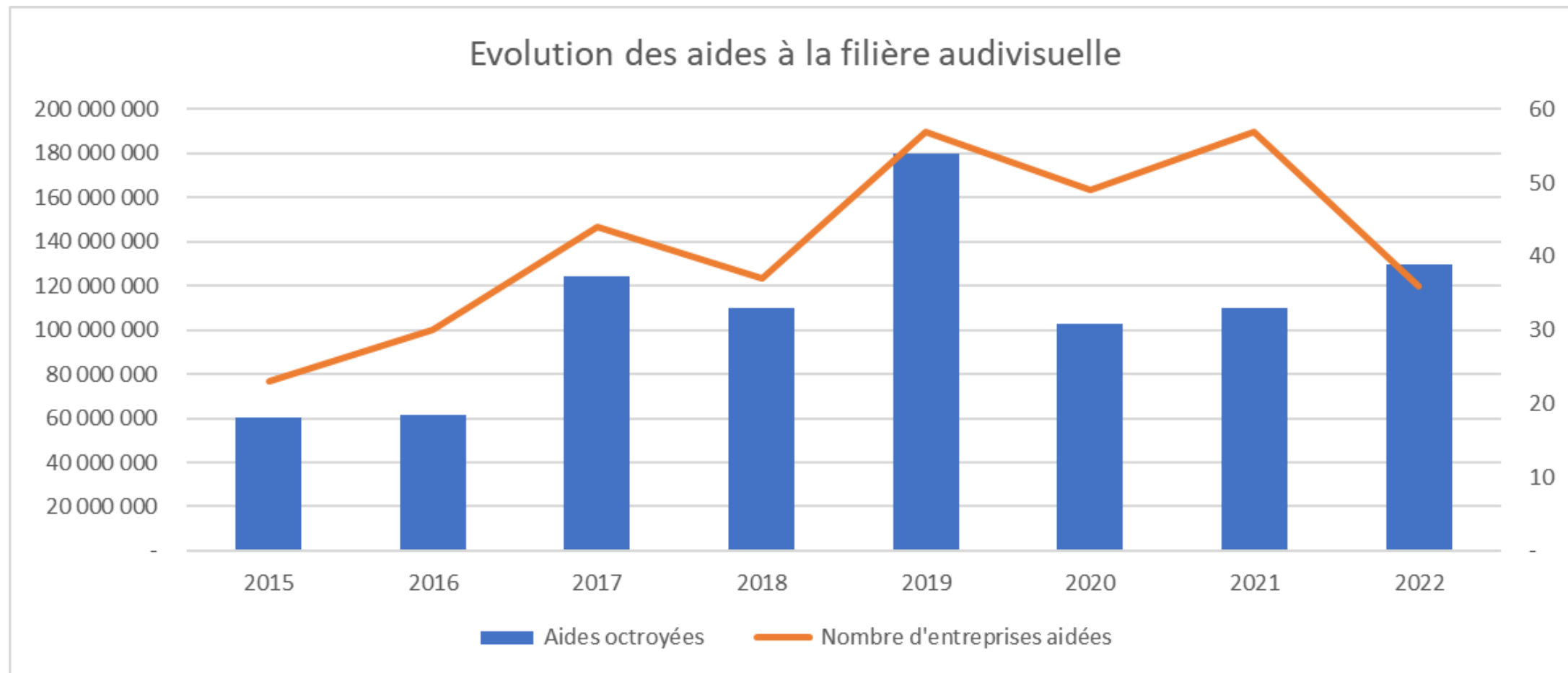
# Quelques chiffres ...

## Depuis 2015, soit 7 ans :

- ❖ 14 commissions
- ❖ 376 demandes d'aides ont été sollicitées
- ❖ 297 dossiers aidés
  - 221 dossiers de production
  - 22 dossiers en développement
  - 54 dossiers en écriture
- ❖ 836 117 346 XPF octroyés
- ❖ 60 entreprises polynésiennes aidées
- ❖ 1,8 milliards de XPF de dépenses locales réelles
- ❖ Plus de 3 000 œuvres diffusées (clips, magazines, documentaires, fictions,...)



- ✓ L'aide moyenne en phase de production est de 3 322 545 FCPF
- ✓ La part des dépenses locales dans le budget global est en moyenne de 40,73%
- ✓ La rémunération des techniciens locaux sur le budget est de 14,58%



### **Nouveautés « 2022 »**

Le SCCA a soutenu 3 *longs métrages* notamment destinés à une diffusion cinématographique, et 3 *courts métrages de création*



# ***SOUTIEN À LA CRÉATION CINÉMATOGRAPHIQUE ET AUDIOVISUELLE***

**DGEN**  
DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE

